

Trente élèves par classe : les profs du collège Barbot manifestent

Une trentaine de professeurs et parents d'élèves du collège Barbot ont manifesté ce mercredi. Ils réclament l'ouverture d'une classe de 5^e supplémentaire pour éviter 30 élèves par section. « C'est récurrent. En plus, ces prochains 5^e, ce sont les CM1 du confinement. Il faut les accueillir correctement ! », détaille une prof.

Il se sont fait entendre, ce mercredi 29 juin, devant la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (ex-Inspection d'académie). Avec leur sifflet, une trentaine de professeurs et de parents du collège Barbot ont manifesté pour l'ouverture d'une quatrième classe de 5^e à la rentrée.

Ils ont fait les comptes : 91 élèves sont inscrits. Trois classes sont prévues. Soit un ratio de 30 et 31 élèves.

« On ne peut pas travailler dans ces conditions. Les 5^e de la rentrée, ce sont les CM1 et CM2 du confinement. Certains n'ont pas repris la route. Ils sont déjà 27 ou 29 par classe. Ils ont besoin d'un milieu protégé », insiste Catherine Cosse, professeur de maths.

Olivier Cottet, directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen), partage l'analyse. « Trente par classe, c'est chargé. C'est le seuil. On ouvrirait une classe s'il y a 91 ou 92 élèves en septembre. Tout peut évoluer. Il faut bien des critères pour que les établissements soient tous traités de la même



Une trentaine de professeurs et parents d'élèves ont manifesté ce mercredi devant la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), contre la perspective d'avoir 30 élèves par classe en 5^e, au collège Barbot à la rentrée. Photo RL/Karim SIARI

manière. »

L'année dernière, entre juin et septembre, huit élèves manquaient à l'appel.

Pour les professeurs, ce sera trop tard, trop compliqué à organiser. « Et rien que d'envisager que cela puisse être possible, ça nous inquiète. On joue avec les chiffres à dix élèves près. Le problème est récurrent. Même à 29 par classe, pendant trois ans, puisque cela restera ainsi jusqu'en 5^e, ce sera trop. »

Refus de plusieurs demandes de dérogation pour les classes de 6^e

Autre problématique soulevée : le refus de plusieurs demandes de dérogation pour les classes de 6^e. Un souhait de limiter les entrées ? Le Dasen détaille des règles complexes. Le nombre de classes dépend du nombre d'enfants dans la carte scolaire. Pour les 6^e de Barbot, il devrait y avoir 69 élèves, donc trois classes. Seuls 39 élèves se sont inscrits (les autres ont choisi d'autres établissements, dont du

privé). Si le Dasen accorde une dérogation pour un motif, il doit accepter toutes les demandes formulées pour le même objet. « Sinon, il y a rupture d'équité. Nous avons eu des demandes prioritaires, des raisons médicales ou des options. Il me restait 18 places et nous avions 32 demandes pour convenance personnelle. Réglementairement, ce n'est possible et de les accepter et d'ouvrir une classe pour cela. »

L. L.

Pas de menace sur le collège, selon le Département

« On ressent une injustice vis-à-vis de la carte scolaire, alors que nous sommes déjà en concurrence avec Jean-XXIII. Très peu de rues nous sont attribuées, et notamment pas les enfants qui habitent boulevard Saint-Symphorien, à quelques minutes de chez nous, qui partent à Jean-Bauchez, au Ban-Saint-Martin. C'est aberrant », détaille Catherine Cosse, prof de maths.

Y aurait-il une volonté de fermer l'établissement à moyen terme ? Non, selon Olivier Cottet, Dasen. « Le collège Barbot est aussi à 300 m du collège-lycée Georges-de-La-Tour, à 1,5 km de Rabelais. En ville, les collèges sont les uns à côté des autres. Il n'y a pas de volonté d'avantager qui que ce soit. » La compétence de la sectorisation des établissements appartient au conseil départemental. Contacté, le service communication du Département assure qu'« il n'y a jamais été question de fermer le collège Barbot, il n'y a pas de sujet objectif ou factuel d'inquiétude ».